



Décembre 2023,
SOS Villages d'Enfants au Togo

ARPEJ - « Approche Régionale
pour la Protection de l'Enfance & de la Jeunesse »

Le Parlement des femmes, une approche communautaire de promotion du genre & du leadership des femmes



Le projet « Approche Régionale pour la Protection de l'Enfance et de la Jeunesse » (ARPEJ) est l'un des programmes mis en œuvre par SOS Villages d'Enfants au Togo.

Il vise à renforcer les familles et les communautés, prévenant l'abandon des enfants, tout en assurant une prise en charge de qualité aux enfants et jeunes bénéficiant d'une protection de remplacement afin qu'ils s'épanouissent et contribuent, à l'âge adulte, au développement de la société.

Depuis 2008, SOS Villages d'Enfants au Togo intègre l'approche genre dans l'implémentation de ses interventions en prenant en compte les besoins spécifiques des participant.e.s à ses programmes, à travers des initiatives variées et adaptées à leur situation, ce qui permet, aux femmes et aux hommes, aux filles et aux garçons des couches les plus vulnérables d'avoir les mêmes chances de s'autopromouvoir et de s'épanouir.



SOS VILLAGES
D'ENFANTS

Fiche de Bonnes pratiques n°1

Pourquoi avoir créé des Parlements des femmes ?

Malgré un contexte législatif favorable et une politique de lutte contre les inégalités de genre, des pratiques préjudiciables persistent dans la société (mariages avant 18 ans, mutilations génitales, violences physiques, faible accès des filles à l'éducation).

Par ailleurs, le faible pouvoir économique des femmes, le non-accès à l'héritage, la non-implication dans les prises de décision, le lévirat, etc., dévalorisent et relèguent la gente féminine au second plan.

Le programme ARPEJ s'est engagé, à travers l'initiative du « Parlement des Femmes », à renforcer le leadership féminin et l'autonomisation de la femme, en contribuant à la déconstruction progressive des normes nuisibles de genre qui ouvrent la voie à diverses violences dont sont victimes les femmes et les enfants.

Le Parlement des femmes est un cadre informel d'échange et de réflexion, d'éducation communautaire entre femmes et hommes sur les relations inégalitaires entre les sexes.

Cette initiative innovante est portée par les femmes qui se mobilisent pour inviter les hommes à la discussion dans une visée constructive d'un développement local durable, d'une consolidation des familles et de la paix sociale.

Qui avons-nous impliqué dans ce processus ?

Les acteurs qui interviennent dans la mise en place et l'animation de parlement de femmes sont :

- Les leaders communautaires : convaincus par les objectifs et la finalité de l'initiative, ils contribuent aux sensibilisations communautaires et viennent en appui conseil lors des activités du Parlement.
- Les parents/tuteurs, jeunes (hommes et femmes) de la communauté : ils sont les premiers acteurs de l'initiative, à la fois organisateurs et animateurs des séances de causerie-débat. Ils assurent la réalisation des activités.

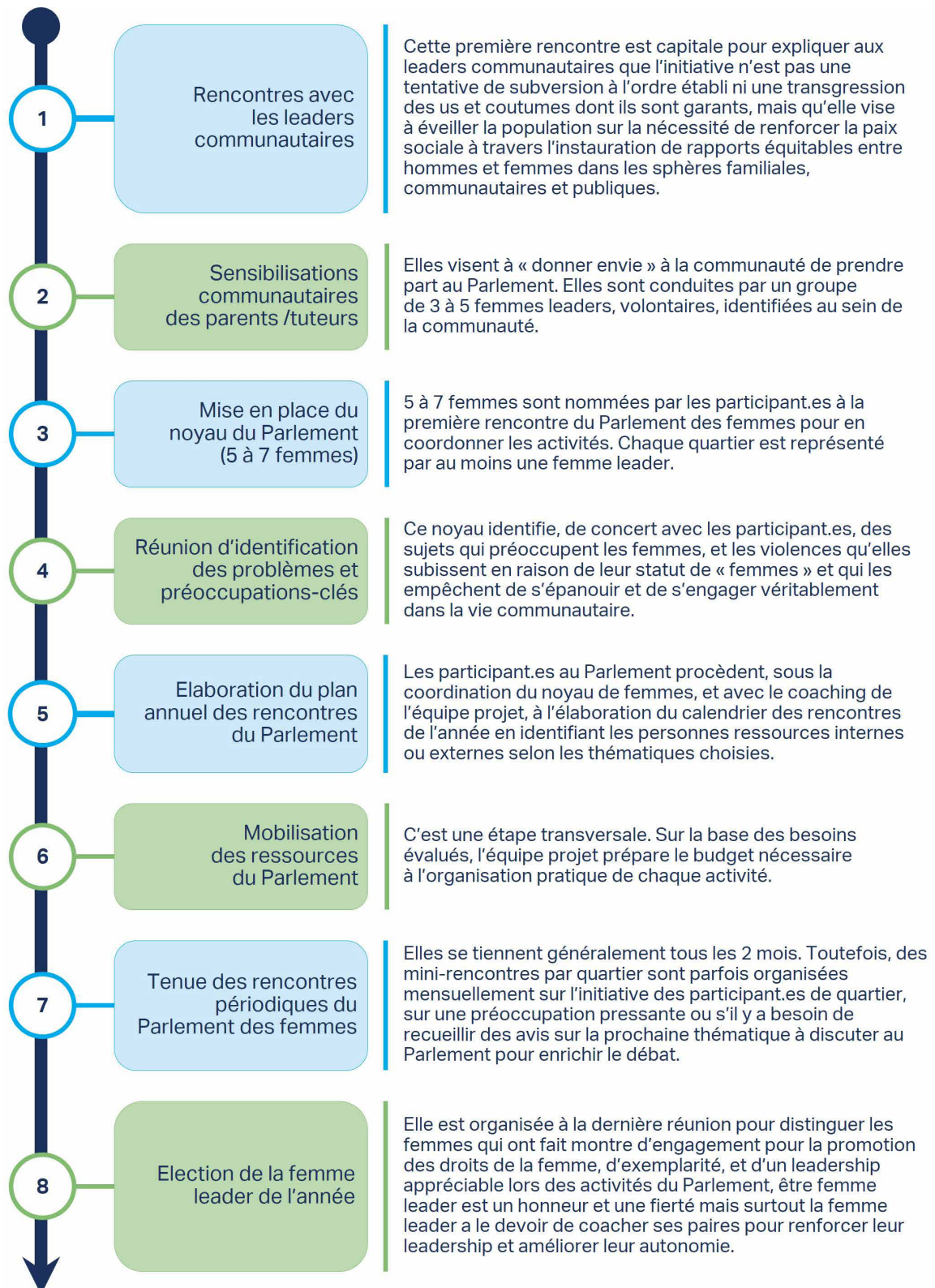
Les autorités locales, partenaires étatiques et associatifs : ils interviennent en tant que personnes ressource sur des thématiques spécifiques lors des formations, causeries-débats et journées internationales de la femme.

- L'équipe de projet : elle donne l'orientation technique, coordonne la mise en place des parlements des femmes, assure le coaching dans l'organisation des activités, la mobilisation des personnes ressource et fait le suivi des projets réalisés.



Comment les Parlements des femmes ont été mises en place ?

Dans chacune des 5 communautés ciblées par le programme ARPEJ, le processus de mise en place du Parlement des femmes s'est déroulé comme suit :



Quels sont les résultats obtenus ?

5

Parlements des Femmes ont été mis en place (1 par localité)



55 séances de causeries-débats ont été organisées

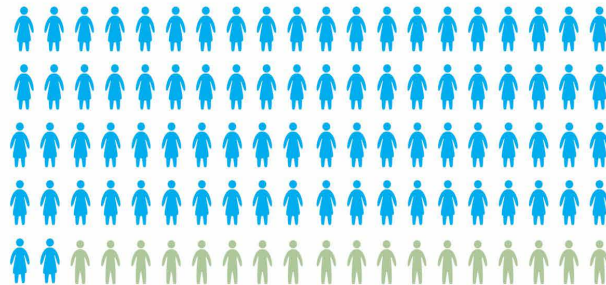


Au total,

684 personnes y participent,

dont

81,3% de femmes



Les Parlements ont célébré

3 éditions

de **4** journées internationales : de la Femme, de la Famille, de la Femme africaine & de la Femme rurale.

Source : SOS Villages au Togo, 2023



Dans chaque communauté, les membres du Parlement ont initié une Activité Génératrice de Revenus (AGR) collective pour contribuer au financement des leurs activités et de celles de protection de l'enfant menées par le Comité de Protection de l'Enfant (CPE).

Par ailleurs, les membres des Parlements des femmes ont été très actif.ve.s dans la médiation pour régler des conflits conjugaux et familiaux, comme en témoigne ci-dessous le chef du village de Lassa-Ahodo au cours d'un entretien :

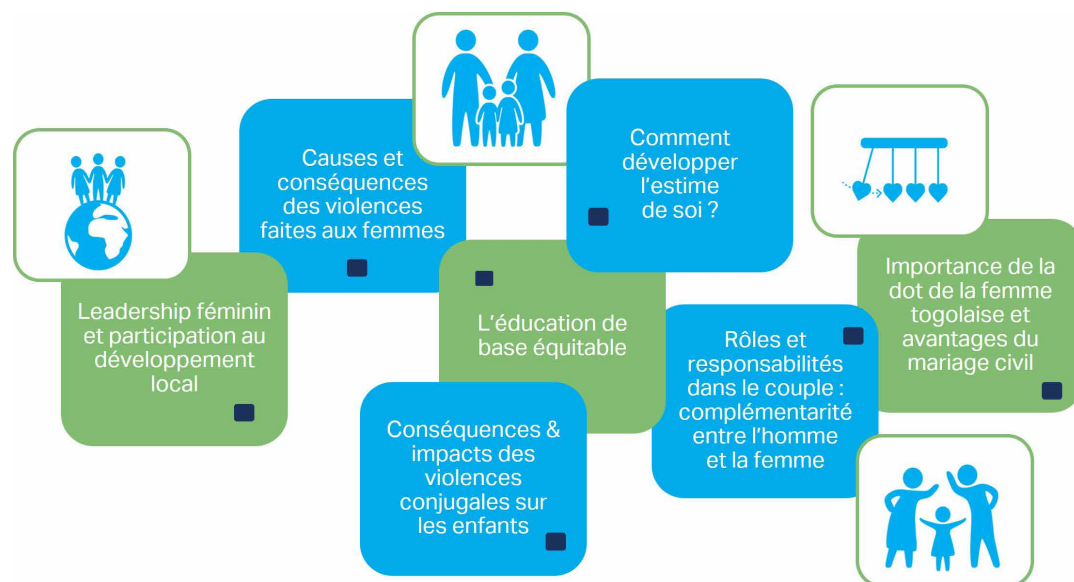
« Je peux vous assurer que je ne reçois pratiquement plus de cas de conflit de couple en jugement. Avant, j'étais débordé chaque jeudi par ces problèmes. Le Parlement des femmes est devenu mes yeux, mes oreilles et mes pieds dans tous les quartiers du village. Avant même que je n'apprenne un cas, c'est que ça a été déjà réglé. Le Parlement des femmes est une bonne chose et j'apprécie ses activités chez nous ici. »

Le chef du village de Lassa-Ahodo





A ce jour, les activités de sensibilisation et les causeries-débats organisées par les Parlements des femmes ont touché directement plus de 1 500 personnes. Elles ont permis d'aborder de nombreux thèmes au cours des rencontres, entre autres :



Quelles solutions a-t-on trouvé face aux obstacles ?

La mise en place de l'initiative du Parlement des femmes n'a pas connu d'obstacle majeur dans les communautés, hormis la dénomination de « Parlement des femmes », interprétée par les hommes comme un espace uniquement dédié aux femmes, et entendu par d'autres comme un cadre politique en référence à l'Assemblée nationale. Mais grâce à la communication claire sur le choix de cette dénomination, les appréhensions ont été surmontées.

Le défi reste toutefois la participation d'un nombre plus important d'hommes et la stratégie nécessaire pour convaincre les plus réticents à laisser leurs femmes intégrer cette initiative.

Les femmes s'éveillent et se sentent plus épanouies et optimistes :

« Grâce au Parlement des femmes, nos yeux sont ouverts, nous nous battons pour notre épanouissement. Nous sommes indispensables dans nos foyers et pour le développement de notre communauté, donc nous avons notre mot à dire. »

Une participante, membre du noyau du Parlement des femmes à Kara

« Nous avons appris tellement de bonnes choses au Parlement des femmes, nous nous sentons plus valorisées en tant que femmes. Nous pouvons, à présent, mieux nous positionner dans la vie communautaire et tout ça, c'est ce qui nous manquait avant. »

Une responsable de zone à Tchabigou (Dapaong)



Qu'apportent les Parlements aux femmes elles-mêmes ?

Différents effets positifs sont relevés dans la vie des participant.es :



Satisfaction morale des participantes et regain de la confiance en soi

Les rencontres du Parlement des femmes ont permis aux participantes de se libérer du poids des ressentis d'infériorité et des violences basées sur le genre intériorisés pendant de longues années. Cela se traduit, entre autres choses, par un meilleur soin accordé par les femmes à leur image, et donc une plus grande liberté d'affirmer leur féminité en public.



Libre expression en public

La Présidente du CPE de Lassa-Ahodo, membre du Parlement des femmes, en témoigne : « Avant, j'étais timide et très réservée ; je ne pouvais pas donner mon point de vue sur un sujet au cours d'une réunion. Pour moi, je ne pouvais rien dire de bon surtout parmi les hommes. Mais grâce aux sensibilisations et formations reçues, j'arrive maintenant à m'exprimer librement, à prendre la parole pendant les réunions, à donner mon point de vue lors des discussions avec les hommes et à animer des causeries du Parlement. Cela m'a aidée et aujourd'hui on m'a élu présidente du Comité de Protection de l'Enfant ».



Prise d'initiatives des femmes pour leur intérêt collectif, la stabilité des foyers et le développement de la communauté, tout en associant les hommes et les leaders communautaires

Que ce soit les visites à domicile pour assurer la médiation en cas de conflits conjugaux, l'organisation d'activités de sensibilisation sur la protection de l'enfant et la gestion des cas d'abus et de violences faites aux femmes et aux enfants, etc. Ceci a amené le Chef du village de Lassa-Ahodo à déclarer que « aujourd'hui les femmes du parlement sont autonomes, car elles mènent toutes une AGR et participent aux AGR collectives qu'elles ont mises en place. Elles ne dépendent plus des hommes comme avant, et ça, c'est nous les hommes que ça arrange ».



La solidarité grandissante entre les femmes

Désormais, les femmes du Parlement sont toutes engagées à se soutenir, à mener des actions collectives et surtout à s'entraider ; les leaders émergentes sont des mentors pour leurs consœurs qui éprouvent des difficultés à avancer.

Qu'y gagne la communauté ?

Le Parlement des femmes permet une amélioration des rapports hommes-femmes dans les foyers. On constate en effet que les conflits conjugaux ont sensiblement diminué dans les familles. Un homme participant au Parlement des femmes à Aféyé-Kpota, explique ainsi que « grâce à ma participation aux réunions du parlement des femmes, nous avons pris des décisions ensemble pour le bien de notre foyer ».

Un père de famille, cinquantenaire, agriculteur à Natchème, confie quant à lui que « si moi je participe aujourd'hui au GVEC [Groupement Villageois d'Épargne et de Crédit] et si j'arrive à économiser de l'argent pour l'engrais, c'est grâce à ma femme. Avant c'était toujours la guerre chez moi les jours du marché, parce que je buvais trop et qu'on ne s'entendait pas du tout. Elle est devenue plus tolérante envers moi en me conseillant de faire des économies pour les cotisations au GVEC. C'est après, dans une causerie à deux, qu'elle m'a dit son secret : les conseils reçus au Parlement des femmes. Ça m'a vraiment touché. Aujourd'hui, elle-même peut témoigner que je ne dépasse plus les limites, je reste toujours lucide pour assumer mes responsabilités ou discuter des problèmes ou besoins de la famille ».

L'initiative a également eu des effets au-delà des cinq communautés ciblées par le programme ARPEJ. Les Parlements des femmes organisent ainsi des visites de partage d'expériences avec d'autres groupes de femmes dans des communautés voisines, qui participent également à certaines activités des grands groupes telles que les Journées internationales dédiées à la Femme.

« Moi je viens à Gbamakopé circuler dans le village pour vendre mes produits. J'ai constaté que souvent les femmes et certains hommes se réunissent ici pour discuter (...). J'ai vu que les causeries portent sur des sujets importants. J'ai trouvé cette initiative très intéressante et j'ai négocié pour que le parlement vienne animer une causerie dans mon village aussi. »

Une revendeuse de produits traditionnels habitant à Hlankopé, une communauté voisine de Gbamakopé

”



Quels sont les changements observés ?

Les Parlements ont des impacts importants pour tout.es :

- Prise de conscience des femmes et des hommes des inégalités de genre entretenues par certaines pratiques socioculturelles ;
- Valorisation de l'image de la femme qui a permis d'améliorer sa représentativité dans des instances décisionnelles au niveau communautaire (Comité Villageois de Développement, conseils de la chefferie, groupements économiques, Comité de Protection de l'Enfant, etc.) ;
- Meilleure implication des femmes dans les discussions et dans la prise de décisions ;
- Amélioration de l'éducation de base sur les principes d'égalité et d'équité ;
- Transformation des pratiques dévalorisantes pour un meilleur accès des femmes à leurs droits ;
- Réduction des violences conjugales dans les ménages au sein de la communauté.

Ces changements encouragent le renforcement de l'initiative et rassurent quant à la déconstruction progressive des perceptions et pratiques socioculturelles en défaveur de la femme et de l'enfant.



Quelle est la plus-value du Parlement des Femmes ?

Dans le Renforcement de la Famille, l'initiative du Parlement des Femmes est une innovation à différents égards : elle s'attaque en effet aux pesanteurs socioculturelles qui entravent la réalisation effective des droits de la femme, l'exposant à différentes formes de violences et d'abus. Or, il existe une corrélation évidente entre la violence à l'égard des enfants et la violence à l'égard des femmes.

De ce fait, le projet ARPEJ, en optant pour cette initiative, a trouvé une meilleure approche pour déconstruire les normes de genre inégalitaires et promouvoir une éducation équitable et non-violente des enfants.

Le Parlement des femmes est un outil qui permet de booster l'empouvoirement des femmes, et par ricochet, la réalisation des droits de l'enfant. Il permet de renforcer la complémentarité des deux sexes pour une meilleure protection et promotion des droits de l'enfant.

Avec l'appui technique de EquiPop et le soutien financier de l'Agence Française de Développement (AFD) et de SOS Villages d'Enfants en France

2023 | SOS Villages d'Enfants
Crédit photo : ©SOS Villages d'Enfants au Togo



SOS VILLAGES
D'ENFANTS

EQUI
POP.
ORG



AFD
AGENCE FRANÇAISE
DE DÉVELOPPEMENT